|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **CONVENTION SUR****LES ESPÈCES****MIGRATRICES** | UNEP/CMS/COP13/Doc.28.1.818 novembre 2019FrançaisOriginal : Anglais |

13ème SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

Gandhinagar, Inde, 17 – 22 février 2020

Point 28.1 de l’ordre du jour

**RAPPORT SUR LA MISE EN œuvre DE L’ACTION CONCERTÉE POUR**

**LA POPULATION D’ASIE DE LA GRANDE OUTARDE (*Otis tarda*)**

Résumé:

Le Gouvernement de la Mongolie ainsi que l’Alliance pour l'outarde d'Eurasie et le Centre pour la science et la conservation de la vie sauvage en Mongolie ont soumis le rapport ci-joint sur la mise en œuvre de l’Action concertée pour grande outarde (*Otis tarda*) en Asie, UNEP/CMS/Action concertée 12.8.

\* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

**RAPPORT SUR LA MISE EN œuvre DE L’ACTION CONCERTÉE POUR**

**LA POPULATION D’ASIE DE LA GRANDE OUTARDE**

1. ACTION CONCERTÉE

Titre : Action concertée en faveur de la population asiatique de la grande outarde (*Otis tarda*)

Identification du document : UNEP/CMS/Action concertée 12.8

1. GOUVERNEMENT ou ORGANISATION QUI PRÉSENTE LE RAPPORT

Ce rapport est présenté par le gouvernement de la Mongolie, ainsi que par l'Alliance pour l'outarde d'Eurasie et le Centre pour la science et la conservation de la vie sauvage en Mongolie.

1. ESPÈCES CIBLES

Classe : Aves

Famille : Otididae

Ordre : Otidiformes

Espèce : *Otis tarda*

1. ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS

En mai 2017, une conférence sur la conservation de la grande outarde en Asie, à laquelle ont participé des représentants de neuf pays, s'est tenue en Mongolie. Lors de cette réunion, on a tenu un débat sur la conservation de la grande outarde en Asie avec le concours de la Convention de Bonn. Une proposition d'action concertée a été élaborée et discutée au Comité de session du Conseil scientifique à Bonn en juillet 2017. Celle-ci a été approuvée à la COP12 à Manille en octobre 2017. Une conférence de suivi était prévue pour l'année 2018, mais elle a été annulée faute de financement. Étant donné qu’on n'a pas pu organiser une réunion en personne, les informations relatives à un plan d’action révisé pour la grande outarde en Asie ont été recueillies par courrier électronique. Un projet de plan d’action est presque achevé à la date de ce rapport.

Depuis l'adoption de l'Action concertée pour la grande outarde en Asie, un gouvernement de l'aire de répartition participant à l'Action concertée a élaboré un plan d'action national pour la grande outarde. Activités gouvernementales : la République islamique d'Iran à la fin de 2017.

Des activités de recherche individuelles ont été menées au sein de chaque pays, puis coordonnées entre les pays de l'aire de répartition de l'action concertée. Ces initiatives comprennent :

* 2017 - L'Alliance pour l'outarde d'Eurasie, l'Association pour la conservation de la biodiversité au Kazakhstan et Dikaya Priroda ont mené des enquêtes sur la reproduction dans plusieurs régions du Kazakhstan.
* 2018-2019 - L'Alliance pour l'outarde d'Eurasie a coordonné des enquêtes hivernales au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan et au Turkménistan en collaboration avec l'Association des ONG pour la conservation de la biodiversité au Kazakhstan, Dikaya Priroda et la Société ouzbèke pour la conservation des oiseaux.
* 2018-2019 - Les Gouvernements du Kazakhstan et de la Mongolie ont autorisé la capture de grandes outardes pour la fixation d'émetteurs satellites, mais cette activité n'était pas réalisable en raison du faible nombre d'oiseaux repérés dans les relevés.
* 2018 - Le Centre de conservation des oiseaux de Mongolie et l'Université forestière de Beijing ont procédé à un marquage par satellite des grandes outardes de Mongolie orientale qui ont migré vers la République populaire de Chine.
* 2018 - Des enquêtes hivernales ont été coordonnées dans toute la République populaire de Chine par l'Association des ONG pour la conservation de la biodiversité et la Fondation pour le développement vert, ainsi que l'Association chinoise d'observation des oiseaux.
* 2019 - Une enquête sur la reproduction de la sous-espèce de l'est a été réalisée dans l'est de la Fédération de Russie.

Les activités de conservation menées dans la région comprennent :

* La collecte de grains toxiques pour prévenir l'empoisonnement des outardes dans les champs de la République populaire de Chine, par l'Association des ONG pour la conservation de la biodiversité et la Fondation pour le développement vert dans les zones protégées de la Chine à Hulunbuir, Changyuan et Tianjin. Ce travail incluait également la sensibilisation du public.
* Des parcelles supplémentaires ont été aménagées dans la réserve naturelle nationale de Tumuji et dans la zone protégée de Tianjin, en République populaire de Chine.

 Les activités de sensibilisation dont nous avons connaissance comprennent :

* Un documentaire sur la conservation de la grande outarde produit par l'Alliance pour l'outarde d'Eurasie et le Centre pour la science et la conservation de la vie sauvage en Mongolie a été traduit en chinois et distribué en République populaire de Chine par l'Alliance des ONG pour la conservation de la biodiversité en Chine et la Fondation pour le développement vert.
* La grande outarde a été nommée « Oiseau de l'année » 2019 par l'Association d'ONG pour la conservation de la biodiversité au Kazakhstan. En outre, du matériel de sensibilisation a été produit pour cet événement.

Parmi les défis à relever, mentionnons le manque de financement pour les réunions et l'absence d'un coordonnateur du programme.

1. MODIFICATIONS APPORTÉES À LA VERSION INITIALE DE L’ACTION CONCERTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)

Le calendrier de l'action concertée devrait être révisé pour refléter les difficultés rencontrées lors du financement d'une réunion de suivi. Plus précisément, la conférence prévue pour 2018 n'a pas eu lieu, car le financement n'a pas été obtenu. Au lieu de cela, la consultation d'experts pour la révision du plan d'action se fait par courrier électronique.

En outre, les éléments suivants peuvent être ajoutés à la chronologie des événements :

* Fin 2019 : achèvement de la première version du plan d'action révisé pour les grandes outardes en Asie.
* 2020 : inviter la République populaire démocratique de Corée à se joindre aux activités de conservation de la grande outarde en raison du manque de connaissances sur le statut d'hivernage de l'espèce dans ce pays. Les grandes outardes y hivernent habituellement.
* 2020 : entamer le processus de consultation du plan d'action et élaborer la version finale.
* Février 2020 : extension de l'action concertée sur les grandes outardes en Asie à la COP13.
* Mi-2020 : finaliser le plan d'action révisé et commencer à le mettre en œuvre.
* 2021 : organisation d'une conférence chargée d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'action concertée et du plan d'action.
* 2023 : soumission du plan d'action pour adoption à la COP14 de la Convention de Bonn.
1. RÉFÉRENCES (le cas échéant)
2. ACTION

Action renouvelée. Les activités n’étant pas encore terminées, l’Action concertée devrait être prolongée pour la période triennale suivante. Nous espérons que cette prolongation nous permettra de mener à bien les actions prévues.